

<https://www.snetap-fsu.fr/L-Assemblee-session-du-23-mars-sommaire-des-echanges-pour-le-secteur-corporatif.html>

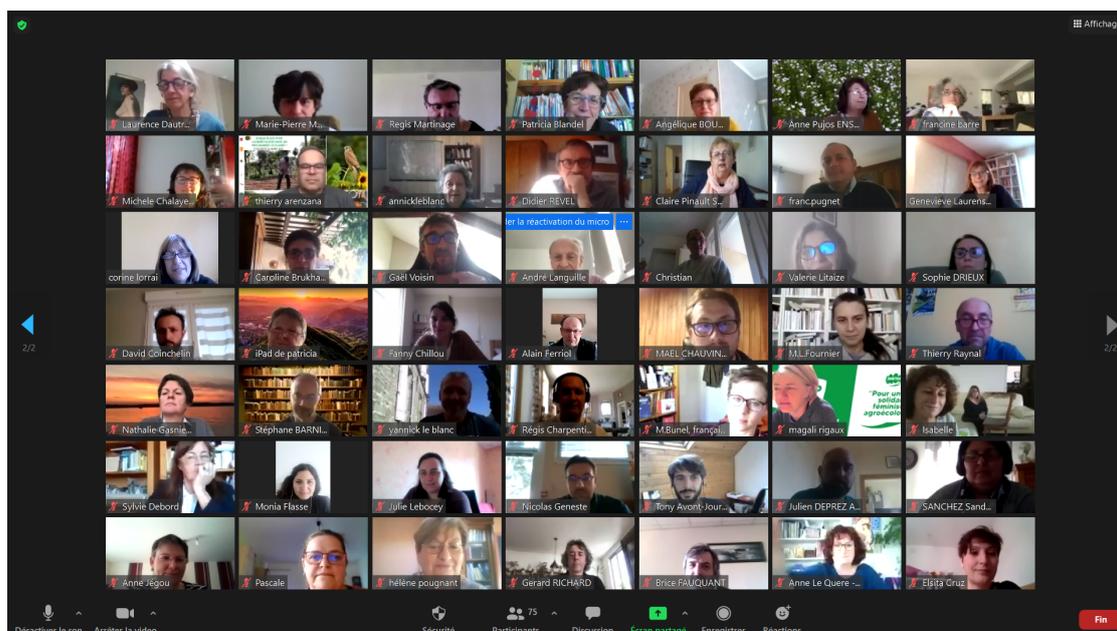


L'Assemblée session du 23 mars - sommaire des échanges pour le secteur corporatif



SNETAP - L'Assemblée du SNETAP-FSU, printemps 2021 -
Date de mise en ligne : lundi 29 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le mardi 23 mars s'est déroulée l'Assemblée du secteur corporatif où deux thèmes ont été abordés.

L'un sur la précarité et plus particulièrement sur la mise en place de mesures de déprécarisation pour les agents contractuels - les [ACEN](#). Permettant une titularisation "accélérée" de ces personnels. L'autre aspect de la précarité portait sur la reconnaissance du métier d'[AESH](#) - avec la création d'un véritable corps d'accueil permettant à ces agent.es d'être titularisé.es.

Le deuxième volet présenté lors de cette assemblée concernait l'égalité professionnelle en lien avec la mise en place du label diversité et égalité professionnelle au MAA.

Des pistes de réflexion ont été avancées qui seront présentées lors de la réunion conclusive du jeudi 8 avril 2021.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/assemble_e_jour_3_2sur2-df9ee.png]

[Retour vers le programme de L'Assemblée.](#)